



Le petit Noa privé de passeport après une GPA, les papas bloqués au Mexique

AUBANGE - Deux papas belges, employés au Grand-Duché, sont bloqués au Mexique, car leur petit garçon de deux mois, né via une GPA, se retrouve sans passeport.

Par Frédéric Lambert / Publié le 13 janvier 2023, 07:00



Noa a vu le jour à Mexico le 25 novembre dernier. Pour que ce petit garçon, de bientôt deux mois, pointe le bout de son nez, ses deux papas frontaliers, Dylan et Gérald, sont passés par une gestation pour autrui (GPA). DR



Le 7 janvier dernier, la petite famille se disait prête à rentrer en Belgique, sauf que subitement, ce mercredi 11 janvier, l'administration mexicaine a refusé de délivrer un passeport pour Noa. DR



DR

Noa a vu le jour à Mexico, le 25 novembre dernier. Pour que ce petit garçon, de bientôt deux mois, pointe le bout de son nez, ses deux papas frontaliers, Dylan et Gérard, sont passés par une gestation pour autrui (GPA). Le 7 janvier dernier, la petite famille se disait prête à rentrer en Belgique, sauf que subitement, ce mercredi 11 janvier, l'administration mexicaine a refusé de délivrer un passeport pour Noa. «Nous avons vu son passeport», nous écrivent-ils, «mais après quatre semaines de demandes et sans raisons particulières, on refuse de nous le donner.

L'administration mexicaine nous avait pourtant promis de nous le confier pour le 9 janvier, au plus tard». «Quatre heures avant notre départ, toujours pas de passeport et nous sommes bloqués à Mexico, sans logement et toutes les contraintes».

Au printemps dernier, les deux papas employés au Luxembourg, Dylan, vendeur en boulangerie, et Gérard, infirmier dans une maison de soins, indiquaient pourtant avoir choisi le Mexique pour la GPA «pour une question de feeling et de confiance». Spermogramme, prise de sang, sélection de la donneuse d'ovule... Dylan et Gérard ont entrepris une multitude de démarches, avant de partir une première fois au Mexique, en avril 2021. «Nous avons toujours voulu fonder une famille».

Quatorze mois plus tard, début juin, les premières échographies confirment que la grossesse est positive et les deux papas organisent même une «baby-shower» à distance pour révéler le sexe de leur futur enfant.

«Un long combat»

«C'est une grossesse qui se vit différemment», soulignent alors les deux papas, «mais nous sommes fiers de notre mère porteuse». Au Mexique, la mère porteuse est choisie par une agence. Elle doit avoir un certain âge et avoir déjà eu un enfant. «Bébé Noa va bien, c'est le principal», «des moments magiques» rassurent alors les futurs parents, photos et vidéo des échographies à l'appui.

Mariés depuis le 3 septembre 2022, Dylan et Gérard partagent leur bonheur sur un compte Instagram très détaillé, rempli d'amour, où on aperçoit aussi le ventre de la maman s'arrondir au fil du temps. «Les démarches administratives, c'est un long combat et on fera tout pour reconnaître nos droits», préviennent déjà les deux papas, après un premier rendez-vous à la commune belge d'Aubange.

«Un premier Noël à Mexico»

«Nous sommes déjà tellement fiers de toi», écrivent encore, impatients, les deux papas, à la fin de l'été dernier. «Tu es dans ce ventre et nous à des milliers de kilomètres de toi. Nous avons déjà tellement hâte de te rencontrer et de vivre toutes nos aventures. Petit à petit, nous faisons ton cocon». «Ta chambre se termine, encore cinq semaines et on s'envole Noa», ajoutent Dylan et Gérard, mi-octobre.

Depuis le 25 novembre, Dylan et Gérard ont rejoint et récupéré leur petit Noa à Mexico. «Premier restaurant tous les trois. Ce bonheur d'être en famille et qu'est-ce que les tacos sont bons», déclarent-ils fièrement début décembre, avant d'enchaîner les visites dans la capitale mexicaine en poussette. «Nous avons vécu son premier Noël à Mexico City. Nous nous battons jusqu'au bout pour toi, Noa».

«Rentrer au plus vite»

Et le combat ne fait visiblement que commencer, car «la législation belge ne traite pas la question des enfants nés d'une mère porteuse». Face à ce «vide juridique», l'ambassade belge ne veut donc rien entendre lorsqu'il s'agit d'une gestation pour autrui. «C'est aberrant», regrettent les papas, car pour eux, Noa est Belge». «Il faut que les lois changent. Nous sommes en contact avec des avocats pour pouvoir rentrer au plus vite».

«Noa est né au Mexique, il a donc le droit d'avoir un passeport mexicain», nous expliquent Dylan et Gérard, «mais l'administration ne veut pas nous le donner. On est en contact avec un avocat mexicain et on espère obtenir un laisser-passer de l'ambassade belge pour pouvoir revenir au plus vite. On vit au jour le jour. Les frais s'accumulent et on va devoir reprendre notre travail au Grand-Duché. Quoi qu'il arrive, on va trouver une solution ici et on va rester tous les trois ensemble. On est une famille et on a besoin de rester soudés tous les trois».

Les deux papas frontaliers toujours bloqués au Mexique avec Noa

AUBANGE - Sans salaire et avec des frais qui explosent, Dylan et Gérald remuent ciel et terre pour permettre à Noa, leur petit garçon, de quitter le Mexique.

Par Frédéric Lambert



DR

«Sans vous, nous ne pourrions pas avancer...». Les mots de [Dylan et Gérald](#) sont très lourds de sens. Face à l'impossibilité d'obtenir le passeport de leur petit Noa, né le 25 novembre à Mexico, grâce à une gestation pour autrui (GPA), les deux papas frontaliers originaires d'Aubange en Belgique ne savent plus très bien à quel saint se vouer.

«Malheureusement la situation ne se débloque pas», regrettent-ils. «Au grand jamais, nous aurions cru, un jour, (devoir) créer une cagnotte pour obtenir de l'aide». Sans salaire et avec des frais d'avocats, de traductions et de logements qui ne cessent d'augmenter depuis deux mois, Dylan et Gérald tirent la sonnette d'alarme.

La Belgique ne veut rien entendre...

«Pour ne rien vous cacher, toutes nos économies s’envolent à petit feu et tous nos droits également», regrettent-ils. «Chaque geste, chaque partage, chaque mot, cela nous donne de la force». Le 25 janvier dernier, Noa a fêté ses deux mois, entouré de ses deux papas de l'autre côté de l'Atlantique. «On est fiers de lui et il nous apporte tellement d'amour», soulignent Dylan et Gérald. «On est tristes qu'il ne puisse pas être entouré du reste de ses proches, mais on se bat pour devenir une famille».

Pour rappel, la législation belge ne traite pas la question des enfants nés d'une mère porteuse. Face à ce «vide juridique», l'ambassade belge, au Mexique, ne veut donc rien entendre lorsqu'il s'agit d'une gestation pour autrui.